

AUTO ECOLE ASPHALTE

7 Rue Notre Dame

94120 Fontenay Sous Bois

Tél : 09 82 50 17 59

Email : asphalt94120@gmail.com

Numéro de Siret 853 641 140 000 19

Numéro d'activité : 11941029094

Numéro TVA intra : FR 48 853641140

APE/NAF 8553Z

N° agrément : E 16 094 0029 0



PROGRAMMES DE FORMATIONS

PROGRAMME DES COURS DE CODE DE LA ROUTE

Les Moyens pédagogiques :

Notre établissement d'apprentissage propose un accompagnement personnalisé et des plannings adaptés à chaque candidat, tant au code de la route qu'en conduite.

Matériels pédagogiques :

Salle de code, téléviseur, DVD code (Rousseau, Ediser, Planet Permis), Box pédagogique, livre de code, Pack web, lecteur DVD, MAGISTRO, livret d'apprentissage, bilan de compétence, site internet.

Un suivi de compétence et de résultat en salle et sur internet est possible pour le candidat et ses représentants légaux.

Les Thèmes :

- L'USAGER :

C – Le conducteur : La vigilance à l'égard des autres usagers, les intervalles de sécurité, les déficiences des fonctions perceptives du conducteur.

U – Les autres usagers de la route : La vigilance à l'égard des usagers vulnérables et autres usagers de la route. Partage de la route.

D – La responsabilité : Les différents documents administratifs liés au véhicule, le permis probatoire, les principales infractions, comportement en cas d'accident, législation en matière d'accident.

- LE VEHICULE :

M – Eléments mécaniques et sécurité : Connaissance des principaux organes, commandes et dysfonctionnements les plus courants, contrôle technique.

S – Equipement de sécurité des véhicules : L'installation sécurisée enfants et passagers, équipements de sécurité du véhicule (ESP, ABS, AFU, REGULATEUR, LIMITEUR, GPS).

D – Précautions à prendre : Prendre et quitter son véhicule, l'installation au poste de conduite.

- LA ROUTE :

L – Règles de circulation routière : La signalisation routière et règles de circulation, la vitesse, positionnement sur la chaussée, l'arrêt et le stationnement, le croisement et le dépassement.

R – La route : Réglementation et comportements visibilité et adhérences réduites (jour/nuit), tunnels, chantiers. La réglementation et les comportements de conduite sur voies rapides et autoroutes.

- L'ENVIRONNEMENT :

E – L'environnement : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement : les principes de l'éco conduite, les modes de déplacements alternatifs aux déplacements individuels.